

GUIDE
DES AIDES
À L'HABITAT

2018-2021



Opération programmée d'amélioration de l'habitat





PRÉAMBULE

La Communauté de Communes poursuit son action au service, principalement, de l'augmentation de la performance énergétique des logements.

Au-délà de l'enjeu climatique qui s'impose à tous, il importe également d'améliorer les conditions de logement de chacun.

Parmi les objectifs que poursuit la Communauté de Communes, il y a aussi l'augmentation du parc de logements disponibles à la location. Cet ensemble d'actions traduit la détermination de la Communauté de Communes à accompagner la volonté d'amélioration du parc de logements tout en soutenant l'activité économique artisanale.

NOËL FAUCHER, Président de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier.



SOMMAIRE

4	Je realise des travaux d'economies d'energie dans mon logement
5	J'adapte mon logement
6-7	J'accède à la propriété
8-9	Je valorise mon locatif
10	Je mets aux normes mon raccordement à l'assainissement
10	Je rénove ma façade
11	Je mets en sécurité mon logement face aux risques littoraux



NE DÉMARREZ PAS LES TRAVAUX

- Avant d'avoir contacté l'animateur de l'OPAH
- Avant le dépôt du dossier de demande d'aide
- Avant l'obtention des autorisations nécessaires



JE RÉALISE DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES **D'ÉNERGIE DANS MON** LOGEMENT



POUR QUI?

Propriétaires occupant leur résidence principale (logement de plus de 15 ans).

Sous conditions de revenus (barème ANAH).

POUR QUOI?

Travaux d'économies d'énergie : isolation, chauffage, menuiseries, ventilation, production d'eau chaude sanitaire.

Travaux réalisés par des professionnels (fourniture et pose).

QUELLES AIDES?

Subvention de l'ANAH et du Département de la Vendée (si gain énergétique > 25%).

Aide complémentaire de la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier de 750 €.

Aide de la Région des Pays de la Loire (si gain énergétique > 40%).

Aides des caisses de retraites.

Crédits d'impôts.



ISOLATION DES COMBLES + INSTALLATION CHAUDIÈRE À CONDENSATION

Coût des travaux TTC 9 750 €

Total des aides

(ANAH, Département, CC Ile de Noirmoutier)5 545 € (57%)

Reste à charge

J'ADAPTE **MON LOGEMENT**

POUR QUI?

Propriétaires occupant leur résidence principale (logement de plus de 15 ans).

Sous conditions de revenus (barème ANAH).

POUR QUOI?

Travaux d'adaptation favorisant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie :

remplacement baignoire par douche adaptée, installation monte-escalier, rampe d'accès...

Travaux réalisés par des professionnels (fourniture et pose).

QUELLES AIDES?

Subvention de l'ANAH et du Département de la Vendée.

Aide complémentaire de la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier de 500 €.

Aides des caisses de retraites.

Crédits d'impôts.



EXEMPLE DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

REMPLACEMENT BAIGNOIRE PAR DOUCHE ADAPTÉE

Coût des travaux TTC 6 750 €







J'ACCÈDE À LA PROPRIÉTÉ

AIDE EN FAVEUR DE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ DES JEUNES MÉNAGES DANS UN LOGEMENT ANCIEN

POUR QUI?

Jeunes ménages accédant à la propriété :

- pour un couple : somme des âges
 des conjoints ≤ 70 ans,
- pour une personne seule ou avec enfant(s) à charge : 40 ans.

Sous conditions de revenus (plafond PLS)

POUR QUOI?

Acquisition d'un bien immobilier de plus de 15 ans sur l'Île de Noirmoutier.



QUELLES AIDES?

Subvention forfaitaire de 1 000 € de la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier.



AIDE AUX PRIMO-ACCÉDANTS DANS LE CADRE DE L'ÉCO-PASS

POUR QUI?

Ménages accédant à la propriété. Sous conditions de revenus (plafond PTZ).

POUR QUOI?

Acquisition, rénovation d'un logement construit avant 1990.

Travaux d'amélioration énergétique :

- étiquette E à G avant travaux : gain énergétique ≥ 40 %.
- étiquette D ou meilleure avant travaux : gain énergétique ≥ 25 %.

Travaux réalisés par des professionnels (fourniture et pose).

QUELLES AIDES?

Subvention forfaitaire de 3 000 € de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier et du Conseil Départemental de la Vendée.











AIDE À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS À L'ANNÉE

POUR QUI?

Propriétaires bailleurs privés. Sans conditions de revenus.

POUR QUOI?

Acquisition ou rénovation d'un logement de plus de 15 ans, qui sera loué en résidence principale pendant 9 ans avec un loyer encadré.

Travaux réalisés par des professionnels (fourniture et pose).

QUELLES AIDES?

Subvention de l'ANAH (travaux d'économies d'énergie, logements moyennement dégradés, très dégradés ou indignes).

Aide(s) complémentaire(s) de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier et du Département de la Vendée :

- si engagement de loyer social ou très social.
- si logement vacant depuis plus d'un an (ou si transformation d'un bâtiment en logement locatif).

Abattement fiscal sur les revenus fonciers de 30% à 85%.

EXEMPLE DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

Coût des travaux TTC 65 000 €

Total des aides		31 000 € (48%)
Reste à charge	22 000 € (35%)	34 000 € (52%)
Abattement fiscal su	ır revenus fonciers 30%	70%



9



AIDE À LA CRÉATION DE LOGEMENTS POUR LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS ET LES JEUNES EN INSERTION PROFESSIONNELLE

POUR QUI?

Propriétaires bailleurs privés.

POUR QUOI?

Rénovation ou construction d'un hébergement destiné aux travailleurs saisonniers, apprentis et jeunes travailleurs.

Engagement: location 10 semaines par an minimum pendant 5 ans, en respectant un plafond de loyer et un cahier des charges.

Travaux réalisés par des professionnels (fourniture et pose).

QUELLES AIDES?

Prime forfaitaire de 3 000 € de la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier.

Subvention de 25% du montant HT des travaux et des équipements par le Département de la Vendée (jusqu'à 2 000 € en cas de rénovation, jusqu'à 5 000 € en cas de construction neuve).

EXEMPLE DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018



JE METS AUX NORMES MON RACCORDEMENT À L'ASSAINISSEMENT

POUR QUI?

Propriétaires d'une résidence principale ou secondaire depuis au moins 2 ans.

Sous conditions de revenus (barème ANAH).

POUR QUOI?

Travaux de raccordement de l'installation d'assainissement au réseau public contrôlée « non conforme ».

JE RÉNOVE MA FAÇADE

POUR QUI?

Propriétaires privés d'un bâtiment situé dans les périmètres définis par la collectivité.

POUR QUOI?

Travaux de réhabilitation des façades visibles depuis la voie publique (traitement en globalité). Travaux réalisés par des professionnels (fourniture et pose).

QUELLES AIDES?

Subvention de 30% à 40% (selon revenus) du montant des travaux (plafonnés à 3 000 € HT) de la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier.



Travaux réalisés par des professionnels (fourniture et pose).

QUELLES AIDES?

Subvention de 40% du montant des travaux de la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier (jusqu'à 1 000 €).

JE METS EN SÉCURITÉ MON LOGEMENT FACE AUX RISQUES LITTORAUX

POUR QUI?

Propriétaires d'une résidence principale ou secondaire existante située dans une zone à risque selon le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de l'Ile de Noirmoutier.

POUR QUOI?

Prestation d'un géomètre pour mesurer l'altimétrie du logement en vue de réaliser des travaux de sécurisation vis-à-vis du risque de submersion marine.

QUELLES AIDES?

Subvention de 80% du montant de la prestation de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier (jusqu'à 500 €).

Si vulnérabilité avérée du logement, subvention sur les travaux de sécurisation via le fonds « Barnier ».



À QUI S'ADRESSER ?

Un guichet unique pour l'animation de l'OPAH est mis en place par la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier.

HATÉIS Habitat est à votre service pour vous accompagner gratuitement dans votre projet habitat.

AVEC L'AIDE DE L'ANIMATEUR DE L'OPAH, VOUS POURREZ :

- Bénéficier de conseils gratuits et personnalisés relatifs à tous les aspects de votre projet : juridiques, financiers, fiscaux, énergétiques...
- Obtenir des informations et être accompagné dans les démarches administratives à effectuer pour constituer votre dossier de demande d'aides.



Conseils et prise de rendez-vous au 02.51.36.82.63.



2^{ème} **et 4**^{ème} **mardis de chaque mois** de 10h à 12h30 (sans rendez-vous) à la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier.









